

**Commune de Fort-Mardyck**  
 Parvis Nelson Mandela  
 BP 60057  
 59430 FORT-MARDYCK  
 Tél. 03.28.59.68.00– Fax. 03.28.27.40.01

**Demande d'inscription**

**Restauration scolaire,  
 et Périscolaire payant  
 2017/2018**

À remplir par l'administration  
 Code famille : .....

**Enfant** (à remplir par les parents)

**NOM/Prénoms** : .....

**Date de naissance** : ...../...../..... **lieu de naissance** ..... Fille  Garçon

**Nom de l'école** (septembre 2017) : .....

**Maternelle**     TPS             PS             MS             GS

**Elémentaire**    CP             CE1             CE2             CM1             CM2

**Représentants légaux** (à remplir par les parents)

Père

**NOM** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : ...../...../.....

**Profession** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** .....

**Tél. domicile** : .....

**Tél. professionnel** : .....

**Tél. mobile** : .....

**E-mail** : .....@.....

Je m'engage à avertir par écrit l'administration de tout changement de domicile et reconnais avoir été informé des sanctions prévues en cas de fraude conformément aux articles 433-19,441-7,313-1 et 313-3 du Code Pénal.

Mère

**NOM** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : ...../...../.....

**Profession** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** .....

**Tél. domicile** : .....

**Tél. professionnel** : .....

**Tél. mobile** : .....

**E-mail** : .....@.....

Je m'engage à avertir par écrit l'administration de tout changement de domicile et reconnais avoir été informée des sanctions prévues en cas de fraude conformément aux articles 433-19,441-7,313-1 et 313-3 du Code Pénal.

Situation familiale :     Marié(e)             Célibataire             Union libre Pacsé(e)  
                                    Séparé(e)             Divorcé(e)             Veuf(ve)

**Nom et adresse du représentant légal** pour tout envoi de documents : .....

.....

Nombre d'enfants à charge : .....            N° allocataire CAF: .....

Nom et lieu de l'organisme payeur : .....

**Fiche sanitaire**

Assurance (à remplir par les parents)

Nom de l'assurance responsabilité civile : .....

Numéro de contrat : .....

PHOTO

Vaccinations (à remplir par les parents ou le médecin)

Vaccins obligatoires	OUI	NON	Dates des derniers rappels
Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite			
BCG			
DT Polio ou Tétracoq			

Médecin (à remplir par les parents ou le médecin)

Nom du médecin de famille : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé – à remplir par le médecin ou les parents)

OUI  NON  (si problème de santé nécessitant prise en charge médicamenteuse)

Santé (à remplir par les parents ou le médecin)

La santé de votre enfant nécessite-t-elle une attention particulière (allergie, régime...) :

.....

.....

.....

.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (à remplir par les parents)

Les parents : ..... Tél.....

Madame, Monsieur : ..... Qualité : .....

Tél.....

Madame, Monsieur : ..... Qualité : .....

Tél.....

(à remplir par les parents)

Les personnes ci-dessous sont autorisées à venir chercher mon enfant (cf article 7b du règlement des accueils périscolaires)

Nom : ..... Prénom : ..... Tél.....

Nom : ..... Prénom : ..... Tél.....

Nom : ..... Prénom : ..... Tél.....

## Inscriptions

### Restauration scolaire (à remplir par les parents)

J'inscris mon enfant en restauration scolaire pour l'année scolaire oui  non

J'inscris mon enfant en restauration scolaire le lundi  mardi  jeudi  vendredi

Pour tout enfant présentant une allergie, **une procédure de Protocole d'Accueil Individualisé** sera élaborée avec le médecin scolaire, **avant l'admission de votre enfant en restauration.**

#### **Toute fréquentation sera interdite avant la clôture de ce dossier.**

La commune de Fort-Mardyck ne pourra être tenue responsable en cas de non-respect de la procédure complète. Il est obligatoire, avant toute fréquentation, que le dossier d'inscription ait été correctement complété. L'enfant n'ayant pas souscrit à cette obligation, ne sera pas accueilli en restauration scolaire et la commune ne pourra être tenue responsable.

Pour les parents postés qui souhaitent inscrire leur enfant, joindre une lettre avec les dates, à retourner 15 jours avant et au plus tard le jeudi (ex : pour une inscription le 31 août, dépôt de la demande le 13 août)

Pendant la pause méridienne, l'enfant est tenu de respecter les consignes qui sont données par les encadrants de restauration et d'adopter à leur égard un comportement correct. Toute violence physique ou verbale à l'égard des autres enfants, du personnel ou des encadrants sera sanctionnée. En fonction de la gravité des faits reprochés à l'enfant, l'échelle des sanctions est la suivante :

- Avertissement verbal
- Une lettre d'avertissement adressée aux parents
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive.
- En cas d'exclusion, la famille en est avertie par courrier, avec copie à l'équipe enseignante,

**L'enfant qui reste à la cantine et ne participe pas aux NAP doit être repris par les parents dès le retour de la cantine à 13h20.**

Signature des parents

### Périscolaire payant (à remplir par les parents)

J'inscris mon enfant au périscolaire payant pour l'année scolaire oui  non

J'inscris mon enfant au périscolaire payant le :

lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi

J'inscris mon enfant au périscolaire payant le matin  soir   
J'inscris mon enfant au périscolaire payant du mercredi midi(11h30 à 12h) oui  non

J'autorise mon enfant âgé de 6 ans révolus à quitter seul l'école après le périscolaire payant du soir  
oui  non

Je prends note que le tarif est basé sur le quotient familial,

Pendant le périscolaire payant, l'enfant est tenu de respecter les consignes qui sont données par les encadrants et d'adopter à leur égard un comportement correct. Toute violence physique ou verbale à l'égard des autres enfants, du personnel ou des encadrants sera sanctionnée. En fonction de la gravité des faits reprochés à l'enfant, l'échelle des sanctions est la suivante :

- Avertissement verbal
- Une lettre d'avertissement adressée aux parents
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive.

En cas d'exclusion, la famille en est avertie par courrier, avec copie à l'équipe enseignante,

signature des parents

### Prélèvement automatique (à remplir par les parents)

Je souhaite bénéficier du prélèvement automatique pour le règlement des factures de restauration scolaire et périscolaire payant

OUI (fournir un RIB et l'autorisation de prélèvement)

NON

**Autorisation parentale** (à remplir par les parents)

Nous soussignés :

NOM : .....PRENOM : .....

Domiciliés : .....

Parents de l'enfant : .....

Autorisons notre enfant à participer à toutes les activités de la pause méridienne et le périscolaire payant sachant qu'elles sont couvertes par ma responsabilité civile.

OUI

NON

En cas d'accident, j'autorise mon enfant à être transporté, par les pompiers, au Centre Hospitalier de Dunkerque

OUI

NON

Nous certifions l'exactitude des renseignements portés sur le dossier et accepte les conditions définies dans les règlements intérieurs.

Autorisons la commune de Fort-Mardyck : A photographier notre enfant à l'intérieur de l'établissement scolaire ou lors de manifestations extérieures et à reproduire la photographie sur tout support de communication locale (exemple : Journal communale, affiches, site internet)

OUI

NON

Autorisons la commune de Fort-Mardyck : A enregistrer et filmer notre enfant sur support vidéo et à le diffuser sur les chaînes locales ou régionales ainsi que sur le site internet de la commune de Fort-Mardyck

OUI

NON

Nous renonçons à toute action ou revendication à quelque titre que ce soit à l'encontre de la commune de Fort-Mardyck du fait des exploitations visées ci-dessus.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2017/2018.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion ne devront en aucun cas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée ou sa réputation.

A.....

le...../...../.....

Signature des parents

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions périscolaires. Conformément à la loi « informations et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service restauration scolaire en mairie de Fort-Mardyck. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## INFORMATIONS

Date limite de dépôt du dossier

**Vendredi 16 juin 2017**

### **Pièces à fournir :**

- Le règlement en double exemplaire daté et signé
- Le dossier dûment rempli et signé
- Une photo d'identité (indiquer au dos les noms, prénom et école fréquentée)
- Une photocopie d'une attestation récente de paiement CAF avec le quotient familial
- Une attestation de l'assurance responsabilité civile et individuelle corporelle et numéro de référence
- Un relevé d'identité bancaire, relevé d'identité postale ou relevé d'identité de caisse d'épargne
- Attestation de l'employeur pour les personnes postées

### **Pour les familles ne disposant pas de quotient familial 2017 :**

- Une photocopie de l'avis d'imposition pour les revenus 2016 (les deux avis d'imposition pour les couples vivant en union libre) et une photocopie de la dernière fiche de paie précisant les prestations familiales perçues par les salariés ne relevant pas du régime de la CAF.

En l'absence de pièces justificatives de ressources et de dossier non restitué, le tarif maximum sera appliqué.

### **Dépôt du dossier d'inscription**

La réception du dossier d'inscription s'effectue directement auprès d'un agent et ce dossier est vérifié immédiatement. Les dossiers incomplets seront remis aux parents,

Les inscriptions ne seront validées que si le dossier est rendu avec toutes les pièces justificatives.

Mairie de Fort-Mardyck, Parvis Nelson Mandela – 59430 Fort-Mardyck – services de restauration scolaire –  
tél 03.28.59.68.00 – 03.28.59.68.02

### **FACTURATION TOUS LES 2 MOIS**

Les factures sont envoyées au domicile du représentant légal au début du mois suivant les prestations.

La date limite de paiement figure sur la facture. Elle est IMPERATIVE.

Les familles habitant une commune extérieure à la grande ville de Dunkerque se verront appliquer les tarifs non Dunkerquois pour les services restauration scolaire et de périscolaire,

### **PAIEMENT**

➤ En joignant le talon de la facture :

A déposer au service restauration scolaire de la mairie de Fort-Mardyck

- ✓ Paiement en espèces
- ✓ Paiement par chèque, libellé à l'ordre du régisseur municipal de Fort-Mardyck.

➤ Paiement par prélèvement automatique : si vous avez opté pour ce moyen de paiement lors de l'inscription, vous devez déposer un RIB et signer en mairie une autorisation de prélèvement automatique.

Pour des raisons administratives, aucun paiement postérieur à la date indiquée sur la facture ne pourra être fait dans nos services. Au-delà de la date limite, le paiement se fera en Perception Municipale, rue Fockedey à Dunkerque, uniquement après réception du titre de règlement.

### **LIEU D'ACCUEIL POUR LE PERISCOLAIRE PAYANT**

Pour le groupe scolaire Jean Jaurès au sein de l'établissement

Pour l'école Roger Salengro le matin à l'école de l'Amirauté et le soir à l'école Roger Salengro

Pour l'école de l'Amirauté au sein de l'établissement

### **LIEUX D'ACCUEIL RESTAURATION SCOLAIRE**

Ecoles de l'Amirauté et Roger Salengro : restaurant scolaire de la Meunerie à Dunkerque

Groupe scolaire Jean Jaurès : restaurant scolaire, école Lucien Maillart à Dunkerque.

### **ALLERGIE OU PROBLEME DE SANTE NECESSITANT UNE PRISE DE MEDICAMENT REGULIERE**

La procédure relative au Protocole d'Accueil Individualisé doit être mise en place conjointement entre l'école et la municipalité.